

Le Châble, le 13 avril 2018

Mesdames, Messieurs,

Nous vous demandons de bien vouloir insérer dans le prochain numéro du Bulletin Officiel l'avis suivant :

---

**COMMUNE DE BAGNES**  
**Enquête publique**

L'Administration communale de Bagnes soumet à l'enquête publique les demandes d'autorisation de construire déposées par :

Mme Motacilla Alba Schaan par Métrailler J.-P. Architecture pour l'agrandissement d'un chalet, le réaménagement intérieur et des modifications en façades sur la parcelle n° 52, folio n° 126, zone touristique centre T1, lieu-dit La Croix à Verbier, coord. 1105128/2583322.

Mme Taylor Kim par P. Coupy Architecture SA pour la transformation d'une maison avec surélévation de la toiture sur la parcelle n° 16621, folio n° 92, zone village V1, à Médières, coord. 1104229/2583420.

Mme et M. Rossi Claire-Michelle et Paul par Métrailler J.-P. Architecture pour la démolition partielle d'une habitation et la construction d'un chalet et création de forages géothermiques sur la parcelle n° 2425, folio n° 6, zone touristique faible densité T4, lieu-dit Chevillard d'en Bas à Verbier, coord. 1105464/2582323.

Mme Martin Marcela par Architecture et Engineering Martin SA pour la modification du projet autorisé n° 267.12 (réduction du volume autorisé et modifications en façades) sur la parcelle n° 4990, folio n° 138, zone touristique faible densité T4, lieu-dit Le Sonalon à Verbier, coord. 1106300/2583325.

M. Payne Christopher par Métrailler J.-P. Architecture pour la démolition partielle d'un bâtiment et la construction d'un chalet et création de forages géothermiques sur les parcelles n° 2413 et 4375, folio n° 151, zone touristique faible densité T4, lieu-dit Chevillard d'en bas à Verbier, coord. 1105472/2582344.

PPE Mondzeu par Métrailler J.-P. Architecture pour l'assainissement énergétique de la toiture avec pose d'isolation en surépaisseur et pose de 6 fenêtres de toit rampantes sur la parcelle n° 116, folio n° 129, zone touristique centre T1, lieu-dit Mondzeu à Verbier, coord. 1104840/2583640.

Les oppositions éventuelles et les observations à l'encontre de ces projets doivent être adressées par écrit, en trois exemplaires et dûment motivées, à l'Administration communale

de Bagnes, service des constructions, Route de Clouchèvre 30, 1934 Le Châble VS, dans les trente jours dès la présente publication.

Les dossiers peuvent être consultés les jours ouvrables, à la maison communale, service des constructions, uniquement sur rendez-vous.

L'Administration communale  
Service des constructions

---

En vous remerciant de votre collaboration, nous vous présentons, Mesdames, Messieurs, nos salutations distinguées.